

CONFÉRENCE

LE DROIT COUTUMIER

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

PARUTION DU LIVRET ÉDITÉ PAR LA MAISON
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS

JEUDI 28 JUIN À 19 H

Par l'auteur, Régis Lafargue.
Avec les interventions de :
Daniel Rodriguez, juge à Koné,
Samuel Goromido et Pascal Sihaze,
président et membre du sénat coutumier.

Maison de la Nouvelle-Calédonie
4 bis rue de Ventadour 75001 Paris
01 42 86 70 00 – www.mncparis.fr
métro Pyramides

CONTACT PRESSE : Florence Klein
florence.klein@mncparis.fr
01 42 86 70 21 – 06 11 64 34 15



🕊️ LA COUTUME, UN SYSTÈME ANCESTRAL

La société traditionnelle kanak est régie par la coutume, système de relations sociales ancestral. De nos jours, ce système est encore prépondérant dans le monde kanak. La coutume est présente à chaque moment important de l'existence : naissance, mariage, décès. Lors des cérémonies coutumières des paroles et des objets sont échangés : les « monnaies » kanak ont une valeur sacrée.

🕊️ LE DROIT COUTUMIER, UN ÉLÉMENT-CLÉ DE L'IDENTITÉ KANAK



LE DROIT
COUTUMIER
EN NOUVELLE
CALÉDONIE



L'accord de Nouméa (1998), après les accords de Matignon (1988), a cherché à donner un poids politique prépondérant à la population kanak. La construction du centre culturel Tjibaou, « geste fort » de la France à l'égard de la culture kanak, la création d'un outil de la redistribution foncière, l'Agence de développement rural et

d'aménagement foncier ont marqué, dès 1988, cette volonté.

En 1998, le lien du peuple d'origine à la terre a été réaffirmé. La mise en place de nouveaux outils juridiques et d'institutions novatrices, comme le sénat coutumier, a permis d'ouvrir l'espace institutionnel au système traditionnel. Pour les nouvelles générations, la prochaine étape se jouera sur la scène internationale avec la reconnaissance des savoirs ancestraux et du « patrimoine collectif bioculturel » de la Nouvelle-Calédonie.

🕊️ LES PUBLICATIONS DE LA MNC

Depuis trois ans, la Maison de la Nouvelle-Calédonie publie des livrets sur la Nouvelle-Calédonie, dont chaque auteur est choisi pour son expertise. « Le droit coutumier en Nouvelle-Calédonie » aborde les points essentiels sur un sujet encore mal connu du grand public, pour permettre à chacun de mieux appréhender une société calédonienne en pleine mutation.

Tous les livrets de la MNC sont téléchargeables sur le site : www.mncparis.fr, rubrique Culture/Publications.

🕊️ L'AUTEUR, RÉGIS LAFARGUE

Docteur en droit et diplômé en sciences politiques, Régis Lafargue est ancien chargé de cours au laboratoire d'anthropologie juridique de l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne); il a occupé, en qualité de magistrat, diverses fonctions dans l'outre-mer (Nouvelle-Calédonie et La Réunion) et en Afrique. Tous ses travaux ont pour point d'ancrage l'expérience de l'interculturalité. Il est notamment l'auteur de *La coutume face à son destin. Réflexions sur la coutume judiciaire en Nouvelle-Calédonie et la résilience des ordres juridiques infra-étatiques*.



Sénat coutumier
© Eric Dell'Erba